

Le nouvel
Echo Brussois

BULLETIN MUNICIPAL N° 54
PRINTEMPS 2015



Brue-Auriac

Editorial de la Rédaction

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier **Echo brussois** paru en janvier 2015, nous avons décidé de moderniser notre bulletin municipal en vous offrant une parution trimestrielle pour mieux répondre à la demande de certains lecteurs et surtout mieux coller à l'actualité.

Nous avons choisi de vous proposer un bulletin au rythme des saisons, cette première édition est celle du printemps.

C'est pour l'équipe de la Commission Communication une charge de travail importante qu'elle va s'employer à accomplir avec plaisir pour vous satisfaire.

Ce **Nouvel Echo Brussois** sera évidemment plus réduit puisqu'il paraîtra quatre fois par an au lieu de deux.

Cette nouvelle formule permettra également aux associations qui le désirent de communiquer plus fréquemment sur leurs activités et donc mieux vous renseigner.

Par souci de cohérence, la plupart des informations que vous lirez sur ce bulletin, se trouveront également sur le site de la commune, lequel est désormais mis à jour dès qu'un événement survient, pour en être informé il vous suffit de vous inscrire à la lettre d'information: voir la page d'accueil du site:

www.brue-auriac.fr

De nombreux internautes nous ont complimentés pour ce nouveau site. Nous apprécions pleinement leurs encouragements. Mais toute remarque étant bonne à prendre, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations. L'objectif étant de satisfaire la majorité des Brussoises et Brussois.

Récemment un journal lumineux électronique situé à l'angle du Cours et de la départementale est venu compléter ce nouveau processus d'information.

Ainsi avec ces nouveaux moyens nous pensons que la communication sur notre village sera à la hauteur et répondra à la demande générale.

Hommage à des Brussois disparus

◆ *Guy CODONNEL*

Le 12 décembre 2014, la commune de Brue-Auriac a perdu un personnage bien connu et apprécié de la plupart des Brussois.

Monsieur **Guy CODONNEL** avait commencé sa carrière professionnelle comme boucher-charcutier en 1964 en prenant la suite de son père.

Au fil des années, il avait su se créer une solide réputation grâce à sa compétence, sa gentillesse et à la qualité des produits qu'il fabriquait : andouillettes, saucissons, pâtés, etc.

La boucherie qu'il gérait avec son épouse Josette était devenue célèbre si bien que des amateurs de bonne charcuterie venaient de loin.

En 1971, il entra au Conseil Municipal de Brue-Auriac, d'abord comme Conseiller, puis comme Adjoint au Maire et enfin comme Maire de 1995 à 2001.

C'était un homme jovial, calme et doté d'une mémoire « d'éléphant », ce qui faisait de lui une référence dans le village.

Les Brussois auront toujours une pensée pour lui.

◆ *Josette ANSALONE*

Le 7 janvier 2015, **Josette ANSALONE**, longtemps membre du CCAS, nous quittait des suites d'une longue et cruelle maladie. Elle s'était investie au sein de plusieurs associations depuis de nombreuses années et était reconnue pour sa gentillesse et son dévouement.

Elle avait apporté son soutien à l'école comme déléguée des parents d'élèves, puis au Comité des fêtes, au Téléthon et enfin aux Virades.

Nous garderons en notre mémoire de merveilleux souvenirs d'une petite femme au grand cœur.

◆ *Jean-Benoît ALIS*

Le 4 décembre 2014, **Jean-Benoît ALIS** dit JIBE pour les intimes est parti au ciel à l'âge de 27 ans des suites d'un accident survenu en Corse où il résidait. C'était un garçon passionné par tout ce qu'il entreprenait, un travailleur acharné qui faisait la fierté de ses parents.

Tous ceux qui l'ont connu, Brussois et Corses ont été bouleversés en apprenant cette horrible nouvelle.

*La Commission Communication et tout le Conseil Municipal
sont solidaires des familles concernées par ces drames.*

Les Brèves de la commune

◆ Recensement



Le recensement qui s'est déroulé du 15 janvier au 14 février a rencontré une participation quasiment de 100 % de la population. Il livre ses premiers chiffres. Nous sommes désormais officiellement **1 313** habitants à Brue-Auriac avec 727 logements, dont 553 résidences principales.

◆ PLU

Suite à la **loi ALUR**, la commune a dû adapter son PLU. Une enquête publique s'est déroulée du 24 novembre au 23 décembre 2014 avec avis favorable. La modification a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal du 6 mars dernier. Le nouveau règlement est consultable en mairie ou téléchargeable sur le site www.brue-auriac.fr

◆ Gare routière

Le Conseil général a enfin finalisé le projet. Les travaux seront réalisés prochainement. Le cheminement jusqu'au village à la charge de la commune sera réalisé dans la foulée.

◆ Budget 2015

Face à la diminution des recettes provenant des dotations (départementale, régionale et nationale) le Conseil Municipal du 20 mars a voté à l'unanimité une augmentation de la part communale de la taxe foncière et de la

taxe d'habitation soit environ 30 € par an pour un contribuable payant 600 € de taxe foncière et de 50 € par an pour un contribuable payant 1 000 € de taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal, conscient des difficultés actuelles que subissent les Brussois, a volontairement limité cette augmentation à son minimum et s'engage à ne plus en pratiquer d'autres d'ici 2020, fin du mandat.

Ce complément de recettes servira à alimenter le budget investissement et permettra à la commune de poursuivre son programme malgré cette baisse de dotations prévue jusqu'en 2017. Vous serez informés au fur et à mesure des travaux lancés.

◆ Elections



Les élections départementales qui ont eu lieu les 22 et 29 mars ont permis d'élire le nouveau Conseil départemental (ex Conseil général). Retrouvez les résultats et les évolutions de cette institution sur www.brue-auriac.fr

◆ Liste électorale

Afin de pouvoir tenir la liste électorale à jour, il est demandé aux administrés de signaler systématiquement leur changement d'adresse, changement de situation familiale (ex : départ du foyer des enfants majeurs,...).



Le Conseil Municipal

◆ *Traitement des déchets*

La REOM (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères) est la même pour les 12600 foyers appartenant à la Communauté de Communes Provence-Verdon, soit 15 communes. Elle n'est certes pas agréable, comme toute dépense imposée, mais cependant indispensable. Cette redevance est due pour couvrir trois groupes de dépenses :

1/ le ramassage des ordures ménagères et leur transport jusqu'au centre d'enfouissement de Ginasservis.

2/ le ramassage des PAV (point d'apport volontaire) et leur transport jusqu'au centre de recyclage.

3/ l'accès gratuit pour tous les particuliers aux 9 déchetteries, le transport et le traitement de ces déchets.

Cette redevance correspond au prix de revient de ces services. **Il n'y a aucun bénéfice réalisé car le système employé se fait en régie par l'intermédiaire du SMZV** (Syndicat Mixte de la Zone du Verdon) alors que dans d'autres secteurs le traitement est délégué à des entreprises privées.

Cependant notre Syndicat est assujéti à la **TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) pour un poids de 12000 tonnes par an à raison de 35 € la tonne, laquelle a subi une hausse de 8 € en 2014.

Il faut également savoir que le traitement des déchets verts déposés en déchetterie suite à la nouvelle réglementation sur les brûlages coûte au SMZV 150000 € par an.

En raison de ces deux dépenses supplémentaires, la REOM passera à 235 € en 2015, soit une augmentation de 7,8 %.

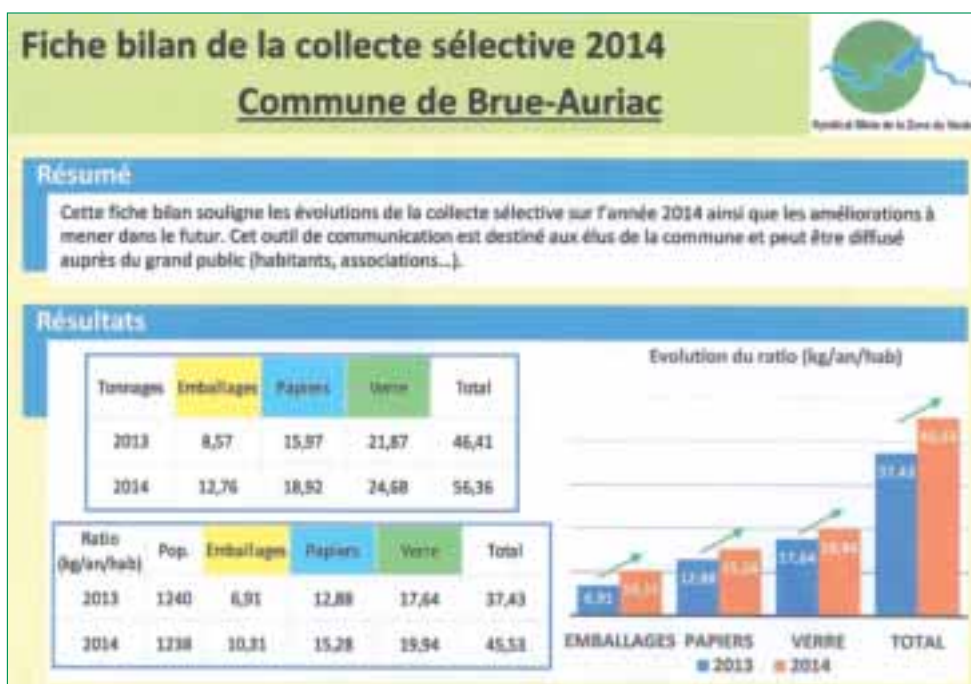
Que pouvons-nous faire pour enrayer cette spirale infernale d'augmentations annuelles?

A notre niveau, une seule chose: produire moins de déchets et avoir tous un comportement responsable.

Comment?

En triant encore plus que nous ne le faisons aujourd'hui: utilisons pleinement les containers jaunes pour les emballages, verts pour le verre, bleus pour les papiers et les parcs à carton encore plus et mieux qu'aujourd'hui. En effet, pour un tri bien fait le coût de collecte et de transport est quasiment équilibré par rapport à la vente de ces déchets aux sociétés de recyclage.

Outre les trois parcs de containers enterrés, utilisons aussi les déchetteries (Seillons n'est qu'à 6 km) et le service municipal gratuit d'enlèvement des encombrants afin de réduire au maximum tous les coûts. Même si la commune de Brue-Auriac a bien avancé dans le palmarès des « trieurs » (voir document ci-après) nous avons encore une marge de progression importante.



Rythmes scolaires

La réforme mise en place en septembre dernier, malgré les contraintes imposées notamment financières pour les familles et la commune, s'est mise en place et semble bien fonctionner grâce à l'engagement de tous.

La cuisine



Les enfants ont participé à la confection de différentes recettes: brownie, brochettes de bonbons, sucettes au caramel... Ils ont découvert plusieurs saveurs tout en découvrant les ingrédients et les ustensiles

La science

Les enfants ont abordé le thème des jeux sportifs: balle aux prisonniers, tomate. Mais aussi de créations manuelles pour le thème «Découverte du monde»: tipis, des instruments de musiques, des éventails et des masques qui ont pu être utilisés par l'atelier théâtre.



La musique

Pendant cette période, Esther a apporté aux enfants une notion de base musicale sur le plan mélodique et rythmique, avec des jeux basés sur l'écoute et la reproduction de ces éléments rythmiques / mélodiques par le

chant, la percussion corporelle et à l'aide d'un petit synthétiseur.

Dans le thème de la Découverte du monde, Denis a proposé aux élèves de découvrir les instruments traditionnels de différents Pays (l'Afrique, l'Amérique du Sud, la Grèce, l'Inde, le Japon et la Russie) au travers d'exposés qu'il a distribués sur papier aux élèves, commentés et visualisés par des vidéos pendant les cours.

Le sport

Les activités sont essentiellement tournées vers le thème «Découverte du monde». Les enfants ont découvert essentiellement les sports des DOM-TOM.

Le théâtre

Coralie a choisi la thématique «Découverte du continent africain». Elle a tout d'abord montré à tous les groupes d'enfants des images démontrant la richesse et la diversité culturelle, culinaire et artistique.

Les CP/CE1 ont travaillé avec des masques qu'ils ont peints afin d'appartenir tous à la même tribu, ils se sont nommés les «Africainilles». Puis un conte burquinabé «*Le Lion et le hérisson*» a été mis en scène.

Les MS et GS de maternelle ont travaillé à partir d'un conte malien «*L'Homme et les animaux*», avec des petites marionnettes bâtons. Les CM1/CM2 ont travaillé aussi avec des masques peints par eux, sur un conte africain dont l'origine est inconnue: «*L'Histoire des trois sourds*», dont chacun avait un rôle attribué.



CCAS

La crise est toujours là et Brue-Auriac n'échappe pas à cette précarité qui s'installe et doit faire face à un nombre croissant « d'appel au secours ». Pour y faire face, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter la dotation au budget de fonctionnement du CCAS.

Afin de se conformer aux règles de fonctionnement de l'action sociale et de garantir le principe d'égalité, le conseil d'administration du CCAS a adopté un règlement des aides sociales facultatives. Celui-ci a été présenté au Conseil Municipal et est consultable en mairie.

L'action du CCAS est destinée également à éviter l'isolement dans notre commune en proposant des animations tant à l'attention de nos seniors que de nos jeunes.

Le 24 janvier s'est déroulée la traditionnelle galette des rois pour nos seniors

Cette année, un super animateur en la personne de « Marco » a régalé tous les participants. Il a par son talent de chanteur et d'animateur ravi tout le monde. C'est quelqu'un de très agréable à tout point de vue. Il a su s'adapter à tous les participants et a donc fait l'unanimité.

C'est la première fois qu'à 18 heures, tout le monde était encore présent et debout pour chanter et l'acclamer.

Gageons que nous ne tarderons pas à le revoir pour animer nos soirées à Brue-Auriac.



La prochaine sortie des seniors

Nouvelle année, nouvelle destination: après la visite du MUCEM et de Notre-Dame de la Garde à Marseille en 2014, cette année, direction la Camargue le 24 juin, avec au programme: mini-croisière sur le *Tiki*, petit train touristique et repas camarguais.



La prochaine sortie des juniors

Une nouveauté: nous emmènerons nos jeunes pendant les vacances de Pâques, le 28 avril au parcours aventure et parc animalier de Vinon-sur-Verdon.



Festivités 2015

Les beaux jours arrivent et avec eux un petit air d'envie de faire la fête.

Suite à la mise en sommeil du comité des fêtes, espérons de courte durée, la commission culture et festivités de la commune à décidé de s'investir pour que le village continue à s'animer au rythme des manifestations.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'engagement de tous les bénévoles au sein des différentes associations existantes et nouvelles. Ceci prouve le désir et la volonté du **bien vivre ensemble**. Vous trouverez ci-après le programme des manifestations connues à ce jour pour 2015.

◆ *Avril*

Dimanche 26: Foire aux animaux de la ferme, aux plants, et vide-grenier au stade

◆ *Mai*

Fête de la San Giorgi au cœur du village

Vendredi 29: Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice, Soirée DJ/Cadeaux, Fête foraine

Samedi 30: Concours de boules, Spectacle Les Pastagas avec TATI, Fête foraine, Spectacle cabaret «au tour du monde» + soirée DJ

Dimanche 31: Messe de la San Giorgi avec bénédiction des pains, Procession de

San Giorgi, Concours de boules, Cavalcade, Fête foraine

Lundi 1^{er} juin: Aioli + concours de boules

◆ *Juin*

Samedi 20: Fête de la musique sur le cours

Dimanche 21: Vide-grenier au stade

Vendredi 26: Fête de l'école sur le cours

◆ *Juillet*

Lundi 13: Fête nationale, soirée grillades / Karaoké géant + soirée DJ et feu de joie sur le cours

◆ *Septembre*

Samedi 6: Vide-grenier au stade

Du 11 au 13: Les 10^{es} Viradabrué au cœur du village

◆ *Décembre*

Vendredi 4 et samedi 5: le 28^e Téléthon



Au fur et à mesure du calendrier vous recevrez des informations sur le détail des manifestations sur le site www.brue-auriac.fr et sur le nouveau panneau d'affichage au cœur du village.

Vie associative



◆ *Compagnie Accord et à Cri*

Depuis septembre 2014, tous les mercredis après-midi, la Cie Accord et à Cri, accueille une dizaine d'élèves à partir de 6 ans à Brue-Auriac et à Esparron.

Dans une ambiance rigoureuse et ludique, ces enfants apprentis comédiens apprennent à faire des improvisations, s'entraînent au chant, manipulent des marionnettes, se déguisent...

La création de leur spectacle de fin d'année a débuté. En septembre 2015, un atelier théâtre pour adultes et adolescents pourrait voir le jour dans la nouvelle salle près de la Mairie.

Les informations supplémentaires et les inscriptions sont à prendre auprès de :

Coralie Kapelusz au 06 04 67 07 92
ou accordetacri@yahoo.fr
site internet : www.coraliekapelusz.fr

◆ *FNACA*

Le repas dansant du 1^{er} mars à Brue-Auriac a été un grand succès.

Depuis l'an dernier, la date du 19 mars est officiellement reconnue comme étant la fin de la guerre en Afrique du Nord au même titre que le 11 novembre pour la Grande Guerre et le 8 mai pour la Seconde Guerre mondiale.

Lors de la cérémonie organisée par la Mairie, ce jeudi 19 mars à 15 heures autour du Monument aux Morts, un discours de circonstance fut prononcé par Monsieur Claude VATTIER, président de la FNACA.

Auparavant, les adhérents de la FNACA s'étaient rendus à Toulon pour une remise de médailles par le vice-amiral de la flotte en Méditerranée.



Prochain repas dansant : le 26 avril, salle des fêtes à Saint-Maximin.

Le 28 juin : traditionnel méchoui, salle des fêtes de Saint-Maximin.

Rappel : Permanence tous les samedis matin salle des anciens combattants, place Jean Mermoz, Saint-Maximin de 9h30 à 12 heures.
Pour tout renseignement, appelez le 04 94 80 93 50.



◆ *Les Amis du Pigeonnier*

Après un mois d'existence la nouvelle association de Brue-Auriac qui s'est donné pour mission de créer et développer du lien social intergénérationnel, compte déjà 86 adhérents, et ce n'est pas fini...

PROGRAMME

Lundi :

- Marche: Niveau moyen et débutant de 1 h à 2 h selon la composition du groupe. Rendez-vous à 14h devant la boulangerie.

Mardi :

- Atelier informatique pour débutants: au cercle de 9h30 à 11h30.

Mercredi :

- Loto: à 14h30 au Cercle (début de la vente des cartons à 14h).
- Jeux de société: à partir de 16h30 au Cercle, Cartes (belotte, contrée, rami, tarot,...), dames, scrabble, dominos,....

- Jeux d'échec: à 16h30 au Cercle, formation, perfectionnement + parties.

Jeudi :

- Atelier peinture: au cercle de 9h à 12h.
- Marche: pour marcheurs confirmés de 2h30 à 3h, rendez-vous à 9h30 devant la boulangerie.

Vendredi :

- Atelier couture: au cercle de 15h à 17h.

Samedi :

- Atelier informatique: au cercle de 9h30 à 11h30.

Courant avril viendront s'y ajouter un atelier de généalogie et la pétanque!

Pour plus d'informations :

www.brue-auriac.fr/vie_associative/
les amis du pigeonnier



*Les activités sont réservées
aux adhérents de l'association.*

Contacts :

Martine BOUDOT 06 47 20 69 67,
Marie-France PAYARD 06 86 53 39 64,
Dominique RICHARD 06 07 41 74 45



Etat-civil

Si malheureusement, 6 Brussois nous ont quittés au 1^{er} trimestre 2015

- Angèle FEDI veuve PRETARI le 2 janvier
- Josette NARDINI épouse ANZALONE le 7 janvier
- Antoine INGHILLERI le 21 janvier
- Fernande AGNELLY veuve GAUTIER le 2 février
- Frédéric PIOLLENC le 27 février
- Paul PITERMANN le 11 mars

Nous avons eu le bonheur d'accueillir 8 petites merveilles :

- William DRAGO GUERINEL le 4 janvier
- Sanaa OUZZANI CHAHDI le 11 janvier
- Anissa ESSABAOUNI le 15 janvier
- Livia MAZOYER le 23 janvier
- Mathis GADIOT CHAUDON le 1^{er} février
- Jérémy BURLE le 11 février
- Fanny ARNAUD le 15 février
- Mathéo CENTAZZO le 21 février

Et toutes nos félicitations aux 2 couples qui ont pris la grande décision :

- Bernard TANTART et Francesca REINA le 17 janvier
- Joseph LORELLO et Florence TINKA le 10 février

Informations diverses

◆ *Encombrants*

Avril	Mai	Juin	Juillet
21	5 et 19	10 et 23	7

Rappel de la procédure :



Retirer le formulaire au secrétariat de la Mairie ou le télécharger sur : www.brue-auriac.fr.

Les inscriptions sont clôturées le lundi midi précédant chaque collecte du mardi.

**AUCUNE INSCRIPTION
PAR TELEPHONE**

Le jour de la collecte, déposer les objets devant l'habitation en un lieu accessible au véhicule de collecte.

◆ *Livret de naissance*

Le CCAS offre 30 € sur un livret d'épargne de la Poste à chaque nouvelle naissance brussoise (renseignement en mairie).

◆ *Dons*

Le CCAS et/ou la Caisse des écoles acceptent les dons réalisables à différentes occasions (mariages, naissances,...).

◆ *Bibliothèque municipale*

Chaque mercredi de 14 à 17h et vendredi de 16h30 à 18h30, se renseigner pour les horaires d'été.



◆ *Inscriptions Cantine/Garderie*

Les inscriptions sont prises uniquement du 15 au 25 de chaque mois en Mairie.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste de diffusion de la Mairie pour recevoir par courriel le bulletin d'inscription mensuel pour l'inscription à la cantine, rendez-vous sur www.brue-auriac.fr

Contacts utiles



Mairie: 04 98 05 26 26

- > **Pour tous renseignements**
- > **Pour rendez-vous avec M. le Maire et les élus**, contact direct possible par mail :
accueil@brue-auriac.fr
- > **Pour renseignements et rendez-vous avec le CCAS** (contact direct possible avec les élus concernés):
 - *M^{me} Béatrice REINA: 06 72 16 81 60*
 - *M^{me} Jeanine TALHI: 06 99 84 75 31*
 - *M. Dominique RICHARD: 06 07 41 74 45*

ASSISTANTE SOCIALE: 04 83 95 41 60

SAMU: 15

POMPIERS: 18

GENDARMERIE: 17

MAISON MEDICALE SAINT-MAXIMIN: 15

PHARMAGARDE: 3237

N° Secours pour les portables: 112

CENTRE ANTI-POISON: Marseille 08 99 87 97 50

INFIRMIERS:

- Infirmiers associés: Sarah CANTON 06 79 03 32 65/ 04 94 80 97 65 et
Didier MARZO 06 13 38 26 94 et 04 94 59 4218
- Sandrine Mounier: 06 95 00 83 86

LA POSTE: du Lundi au Samedi de 8h45 à 11h00: 04 98 05 24 57

**CARPOS (aide à domicile pour tous): 04 94 80 06 43 - Fax 04 94 72 78 15,
contact@carpos-du-verdon.com**

SANTE et SOLIDARITE DU VAR: 04 94 72 40 00, Fax: 04 94 72 17 06, had-brignoles@orange.fr

Mission locale: insertion des jeunes de 16 à 25 ans, antenne de Saint-Maximin, 04 94 59 43 80

CRECHES INTERCOMMUNALES:

- **Les Magnanelles:** BRUE-AURIAC 09 61 38 99 50
- **Trotte-Menu:** BARJOLS 04 94 78 92 97
- **Les Petitous:** SEILLONS 04 94 72 18 65
- **Fantazia:** TAVERNES 04 94 72 31 32

EDF: Dépannage 09 72 67 50 83, contact 09 69 32 15 15, www.edf.fr

EAU: Veolia urgence 0969 329 328, contact 0805 808 809, www.eau-services.com

EREF (Espace Ressource Emploi Formation): 04 94 77 10 08, Mail: eref.barjols@wanadoo.fr

- Permanences mensuelles
 - ✓ CPAM
 - ✓ OVAR (association d'aide à la personne)
 - ✓ POLE EMPLOI, CEDIS (insertion des bénéficiaires du RSA), AVIE Cap emploi (travailleurs handicapés)
 - ✓ ATIRE, DEFIE, FACILE (aide à la création d'entreprise)
 - ✓ CARSAT, MSA (retraites)
 - ✓ CDHAR (amélioration de l'habitat)
 - ✓ ORDRES DES AVOCATS

TAXI: 06 13 11 00 19 / 04 94 80 90 57, Corinne, 7J/7

COMMUNAUTE DE COMMUNE PROVENCE VERDON: 04 94 77 18 53 - Fax: 04 94 77 09 25

REFUGE - FOURRIERE: 125 route de Lorgues 83780 FLAYOSC, 04 94 70 70 66

Le nouvel Echo Brussois - N° 54

Revue municipale d'informations

Comité de rédaction : Commission Communication

Impression : Groupe Horizon  - 200 avenue de Coulin - 13420 Gémenos-F

Dépôt légal : avril 2015 - Tirage : 600 exemplaires - *Imprimé sur papier recyclé*